



**PREFECTURE  
REGION ILE DE  
FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°IDF-027-2025-10

PUBLIÉ LE 10 OCTOBRE 2025

# Sommaire

## **Chambre de commerce et d'industrie de Seine-et-Marne /**

IDF-2025-10-09-00010 - Décision instituant une régie de recettes (1 page)

Page 3

Chambre de commerce et d'industrie de  
Seine-et-Marne

IDF-2025-10-09-00010

Décision instituant une régie de recettes



**UTEC EMERAINVILLE  
DECISION INSTITUANT UNE REGIE DE RECETTES**

Le PRESIDENT de la CCI de Seine et Marne après accord du TRESORIER

Vu le Code de commerce Art R712-13,

**DECIDE :**

Sur proposition du Directeur Général, Monsieur Dominique CHARNEAU,

D'instituer la régie de recettes ci-après.

SITE	REGISSEUR	REGIE DE RECETTES OBJET	POUR ACCEPTATION SPECIMEN DE SIGNATURE
Emerainville	Simon LESIMPLE	Self, restaurant pédagogique	<b>SIGNE</b>

Il est rappelé que les recettes concernées doivent être de faible montant (moins de 500 € par recette étant précisé que les moyens de paiement autorisés sont : numéraire, chèque et carte bleue quand il existe des terminaux prévus à cet effet), que les régisseurs doivent tenir une comptabilité précise permettant d'assurer, par tout support, la traçabilité des encaissements de leur régie et conserver toutes les pièces justificatives jusqu'à leur transmission en vue de leur traitement comptable.

La présente décision prend effet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025 et ce jusqu'au terme de la mandature actuelle.

Serris, le 9 octobre 2025

Jean-Charles HERRENSCHMIDT  
**Président**

**SIGNE**

**Pour Accord**  
Cécile de SAINT MICHEL  
**Trésorière**

**SIGNE**